



## Compte Rendu de l'Assemblée Ordinaire HAMEAU DU COMPAIN 15 JUIN 2018



C'est en présence d'une vingtaine d'adhérents, sur une quarantaine d'habitants, que Jacques HEAS Secrétaire Général ouvre la séance .

Mr Alain TOURAINE président de l'association souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte.

Le Président remercie la présence de Mr Laurent DARTENUC Adjoint, responsable de l'Urbanisme et représentant Mr Dominique DECOURT Maire de Meschers, accompagné de Mme Annie-Claude BARATTE responsable des associations.

Le président passe la parole à Jacques HEAS Secrétaire Général, rapporteur des événements passés ou à venir.

### 1/Arrivée du "tout à l'égout"

Lors de la dernière assemblée Générale 2017 le service de l'Urbanisme en collaboration avec la CARA, nous faisait part de la décision d'amener le tout à l'égout au Hameau du Compain .

La CARA nous informe de l'ouverture de l'enquête Publique à compter du 11 Juin 2018.

Plusieurs habitants du Hameau s'inquiètent de l'arrivée du tout à l'égout .  
(Nuisances, nouvelles constructions, etc)

Mr Laurent DARTENUC a précisé que le PLU venait juste d'être terminé et que les champs qui se trouvent sur le Hameau du Compain sont en **ZONE AGRICOLE PROTEGEE , et de ce fait ne sont pas constructibles.**

Il confirmait que 80% des habitations n'étaient pas conformes, et expliquait que les propriétaires des 6 ou 8 maisons, dont les fosses septiques sont en conformité, pourraient négocier un délai supplémentaire pour se raccorder afin d'amortir les sommes importantes investies lors de la construction .

**La majorité des adhérents de l'association est très favorable à l'arrivée du tout à l'égout au Hameau du Compain.**

Mardi 19 juin à la mairie de Meschers, le commissaire enquêteur reçoit tous les habitants des hameaux concernés et prendra note des remarques.

### **En conclusion :**

**Nous renouvelons et informons les habitants du Hameau du Compain d'entretenir leurs fosses septiques jusqu'à l'arrivée du "TOUT A L'EGOUT"**

## **2/ Vide-Greniers**

Dimanche 17 Juin devait se dérouler sur le Hameau du Compin un vide-greniers organisé par l'Association.( voir compte rendu du 23 juin 2017)

Nous avons reçu le 7 mai 2018 une lettre recommandée avec AR signée par 8 familles nous demandant d'annuler le projet.

Les arguments donnés étaient peu crédibles, sauf de faire peur à la population du Hameau par de l'intimidation .

A 1 mois du projet , il était très difficile d'annuler la manifestation.

Afin de ne pas créer de tensions entre habitants, nous avons décidé , en collaboration avec la Mairie de Meschers, de le transférer sur le parking du port .

Travail et angoisses supplémentaires pour les bénévoles, et 200 euros de frais en plus .

**Vous retrouverez le compte rendu de cette manifestation dans les prochains jours sur le site de l'association.**

## **3/ Bilan financier** ( présenté par Alain Touraine , Jacky Ferrand étant absent pour des raisons personnelles)

- Au 31 décembre 2017 le compte présente un bilan positif de **1223,89 Euros**
- Au 15 Juin le compte présente un bilan positif **1093,55€**.( Assurance 84,44€ et parts sociales CA 45,90 )
- Après avoir vérifié le cahier des comptes et les factures Mme Maryse Penot, commissaire aux comptes , donne son aval pour le bilan 2017.

**l'Assemblée adopte le bilan financier**

## **4/ Questions diverses :**

Nous demandons et renouvelons notre demande pour qu'un panneau de signalisation à l'intersection de la route du Compin et de l'allée des Chagnasses soit posé , en indiquant la direction de Meschers et de ST Georges de Didonne.

La route des Perdrix est de plus en plus sollicitée par les voitures des habitants de Meschers qui se rendent au travail à Royan ou à st Georges de Didonne , une remise en état est nécessaire.

La route des Paons ou la route du Compin à partir du 61 sont devenues impraticables et dangereuses.

## **Réponses :**

**Un courrier sera envoyé à la mairie de Meschers .**

## **5/ Manifestations :**

Suivant les résultats du vide-greniers, nous envisagerons ou pas de renouveler la manifestation.

## **6/ Cotisations 2018/2019 :**

20€ pour un couple, 10€ pour une personne seule.

## **7/ Renouveau du bureau :**

En conformité avec les statuts de l'association , le Président Alain Touraine remet sa démission et demande si un volontaire à jour de ses cotisations voulait prendre sa succession.

Seul Jacques HEAS se présente.

A l'unanimité Jacques HEAS est élu président de l'Association pour 2 ans.

Jacques HEAS remercie les adhérents de la confiance qui lui est faite et remercie Alain TOURAINE pour le travail qu'il a accompli lors de son mandat.

Jacques HEAS lève la séance et invite les adhérents à boire le pot de l'amitié.

Meschers le 15 Juin 2018

Le Président  
Jacques HEAS

## **BUREAU 2018 - 2019**

Président : Jacques HEAS

Vice-Président : Jacky FERRAND

Trésorier Général : Alain TOURAINE

Trésorier Adjoint : Philippe BARRAUD

Secrétaire Général : Armand HENRY

Secrétaire Adjoint : Philippe TETU

Vérificateur aux comptes : Maryse PENOT

